

BACCALURÉAT PROFESSIONNEL

« Aménagements Paysagers »

Formation par apprentissage

Diplôme du ministère de l'agriculture de niveau 4
RNCP31691

Enregistrement de la certification 01/01/2025



Contrat en apprentissage



Durée 3 ans



77,8% de réussite en 2023



0% d'abandon en 2023



Taux d'insertion 89% en 2023



Taux de satisfaction 70% en 2023

Objectifs

Participation à la conduite du chantier
Pilotage du personnel

Mise en œuvre des techniques de réalisation et de gestion des espaces paysagers

Compte rendu de l'état d'avancement des travaux

Communication avec les différents partenaires

Préparation à la vie sociale et professionnelle



Organisation de la formation

Cette formation se déroule en alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage :

- 15 semaines soit 500 heures de formation au CFA en 1^{ère} année ; 19 semaines soit 675 heures de formation en 2^{ème} et 3^{ème} année ;
- le reste en entreprise (88 semaines soit 3 080 heures).

Modalités pédagogiques

- Cours théoriques
- Travaux pratiques au CFA

Les + de la formation :

- Chantiers extérieurs
- Visites de salons professionnels
- Rencontre avec des entreprises
- Attestation valant CACES R482 (mini pelle).

Modalités d'accès

Conditions d'inscription

Le recrutement s'adresse à des apprenants issus :

- d'une classe de 3^{ème} de l'éducation nationale ou de l'enseignement agricole ou
- titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou ayant accompli une classe de 1^{ère} (dans ce cas la formation se fait en 2 années).

Prérequis

Pas de prérequis nécessaires.

Modalités de sélection

Entretien de positionnement et étude du dossier par le centre.

**Possibilité d'accompagnement et d'aménagements pour les personnes en situation de handicap.*



Période d'entrée en formation
Septembre 2024.

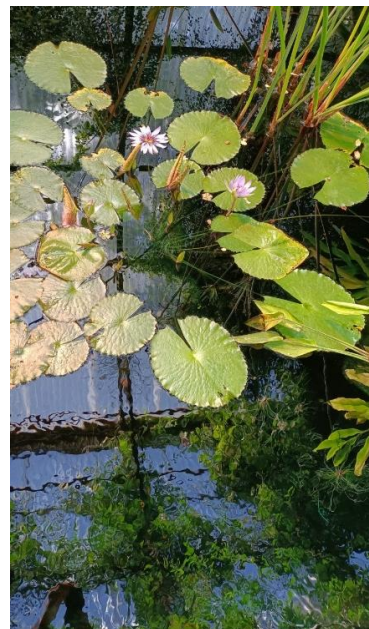
Contenu de la formation

FORMATION GÉNÉRALE

Mathématiques
Biologie écologie, physique chimie
Informatique
Français, éducation socioculturelle
Documentation, histoire-géographie
Langue étrangère (anglais)
Éducation physique et sportive
Projet collectif

FORMATION TECHNIQUE

Agroéquipement
Implantation et entretien de la végétation
Technique d'aménagement paysager
Reconnaissance des végétaux
Organisation d'un chantier
Sciences, économiques, sociales, écologiques et culturelles des aménagements paysagers
Projet professionnel
Retour d'expériences sur les semaines en entreprise



Modalités d'évaluation

L'apprenti(e) reçoit une formation générale, technique et pratique avec délivrance du diplôme sous forme d'unités capitalisables ;
L'obtention du diplôme : la formation est conduite selon le principe d'évaluation en contrôle en cours de formation 70% (CCF) et en épreuves ponctuelles terminales 30% (EPT).

Frais pédagogiques et rémunération

Aucun frais pédagogique à prévoir.
Rémunération : en fonction de votre âge et ancienneté dans l'apprentissage.

Débouchés

Entrepreneur de travaux paysagers
Chef d'équipe paysagiste
Technicien espaces verts
Ouvrier paysagiste qualifié
Jardinier paysagiste

Poursuites de qualification

Admission en BTSA dans le même secteur professionnel (niveau 5)

Possibilité de certificats de spécialisation dans différents secteurs



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT

Pour contacter le CFA

243 route de Lyon - 58000 CHALLUY

☎ 03.86.21.66.07 / 03.86.21.66.27

✉ cfa.nievre@educagri.fr

🌐 www.epleanevers.educagri.fr/cfa-agricole-de-la-nievre